

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
11 décembre 2015
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 8 décembre 2015, adressée à la Présidente
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Matthew Rycroft



**Annexe à la lettre datée du 8 décembre 2015 adressée
à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Au nom de la Coalition nationale des forces de la révolution et de l'opposition syriennes, j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur l'importante recrudescence des bombardements aériens effectués sans discernement par les forces de la Fédération de Russie dans les zones du nord-ouest de la Syrie contrôlées par l'opposition, en violation directe du droit international humanitaire, notamment de la résolution 2139 (2014) du Conseil de sécurité.

Le dimanche 29 novembre, plus de 40 civils ont été tués et des dizaines d'autres ont été blessés à la suite d'attaques aveugles menées par des avions militaires russes contre un marché et une boulangerie dans la ville d'Ariha (Edleb). Il y avait, parmi les morts, des femmes et des enfants innocents. Une banque alimentaire administrée par un organisme de secours humanitaires, qui approvisionnait des personnes déplacées, a également subi des dégâts, ce qui a mis fin à la livraison quotidienne de pain à plus de 45 000 Syriens.

Les attaques meurtrières du dimanche 29 novembre se sont déroulées à Ariha, à 20 kilomètres de la frontière turque, dans une zone où l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) n'a aucune présence et ne contrôle aucun territoire. À l'instar de la plupart des attaques menées par la Russie en Syrie, les frappes qui ont touché la ville d'Ariha ne visaient pas à éliminer l'EIIL, mais plutôt à terroriser l'opposition syrienne, à tuer des civils innocents et à leur infliger un châtiment collectif. Au total, dimanche, les forces russes ont mené plus de 70 frappes aériennes à Edleb et samedi, le 28 novembre, des attaques ont été constatées dans les villes de Sarmada, El-Dana, Izaz, Atareb, Binnich et Taftana, faisant 25 morts parmi les civils, d'après les estimations.

Les attaques perpétrées par la Russie en Syrie sont aveugles et illégitimes, et susceptibles de constituer des crimes de guerre. D'après l'Observatoire syrien des droits de l'homme, depuis le début des attaques aériennes russes en Syrie, il y a deux mois, plus de 400 civils ont perdu la vie, dont 69 enfants et 97 femmes. Par ailleurs, depuis le 30 septembre 2015, seule une petite partie des forces armées tuées au cours de ces attaques appartenait aux terroristes de l'EIIL. En effet, la plupart faisaient partie de groupes armés modérés syriens, tels que l'Armée syrienne libre.

L'intervention de la Russie en Syrie constitue une violation du droit international, notamment du Protocole additionnel aux Conventions de Genève et de la résolution 2139 (2014), dans laquelle le Conseil de sécurité exige que toutes les parties « mettent immédiatement fin à toutes attaques contre les civils, ainsi qu'à l'emploi sans discrimination d'armes dans des zones peuplées, tels que les tirs d'obus et les bombardements aériens ». En outre, cette intervention renforce la position des extrémistes terroristes. Depuis le début des bombardements aveugles ordonnés par les forces russes en Syrie, il y a deux mois, l'EIIL a perpétré des attentats terroristes terrifiants contre Paris et Beyrouth. Ce groupe a également revendiqué la destruction d'un avion russe au-dessus du Sinaï et pris le contrôle de nouveaux territoires en Syrie, progressant dans des zones que les forces russes

avaient précédemment attaquées, car elles abritaient des groupes modérés de l'opposition.

Ce n'est pas en bombardant tous les Syriens jusqu'au dernier que l'on parviendra à vaincre l'EIL. Pour y arriver et aboutir au règlement politique dont les Syriens ont désespérément besoin, les membres du Conseil de sécurité doivent s'efforcer d'adopter sans retard les mesures suivantes :

- **Condamner les bombardements aériens effectués sans discernement par la Russie** contre des zones civiles et affirmer sans la moindre ambiguïté que la Fédération de Russie doit cesser son usage aveugle de la force, ou être tenue pour responsable de ses actes;
- **Garantir la protection des civils** durant les pourparlers de paix syriens. C'est la seule manière de voir le processus de Vienne aboutir à un règlement politique;
- **Créer une zone non-bombardement** pour éliminer la première cause de mortalité des civils syriens, à savoir les bombardements aériens aveugles;
- **Écouter les Syriens** qui ont été exclus des pourparlers de paix qui se déroulent à Vienne. Tout processus politique en Syrie doit être dirigé et contrôlé par les Syriens, conformément à la résolution 2118 (2013) du Conseil de sécurité. Pour le moment, leurs voix ne sont pas entendues.

En 1995, il a fallu qu'un marché de Sarajevo soit brutalement attaqué pour que la communauté internationale s'acquitte de sa responsabilité de protection des civils. Vingt ans plus tard, la communauté internationale a presque renoncé à cette responsabilité en Syrie. Les attaques aveugles, comme celles dont nous avons été témoins à Ariha, sont désormais monnaie courante. Elles ne parviennent plus à susciter l'indignation collective, et encore moins à provoquer des actions collectives. C'est à peine si elles arrivent à faire la manchette des journaux internationaux. Il est temps de briser ce silence et de protéger les civils. Le peuple syrien a besoin de cette protection, que les membres du Conseil de sécurité sont à même de lui fournir. Il est même plus que temps.

Le Représentant spécial auprès de l'Organisation
des Nations Unies de la Coalition nationale des forces
de la révolution et de l'opposition syriennes
(*Signé*) Najib **Ghadian**